Image not found or type unknown

savoir de quoi mon fils peut bénéficier ?

Par **badot**, le **22/08/2009** à **14:30**

Bonjour,
Mon fils de 23 ans a 1 appartement mais pas de travail .Il ne peut plus faire face aux paiement du loyé de l'edf , je l'aide comme je peux (ayant 5 enfants et 1 salaire) je lui ai donc conseillé d'aller voire 1 assistante sociale et lui demandé de l'aide.elle lui a répondu de rendre son appartement que c'etait la seul chose à faire car n'ayant pas 25 ans il n'a droit à rien et que si il ne le fait pas il sera tout simplement expulsé !! je me demande donc s'il est normal de mettre les gens à la rue car il n'a pas l'age pour avoir droit à des aides et savoir se que je peux faire pour sortir mon fils de cette situation .Dans l'attente de votre réponse je vous remercie pour les réponses que vous m'apporterez . Carole

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés